



Feulen, le 11 juillet 2023

Publication du 12 juillet au 26 juillet 2023 inclus

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la demande ci-dessous a été présentée auprès de l'Administration de la gestion de l'eau :

Bénéficiaire : Monsieur Gilles Klein

Objet : Gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole à Niederfeulen.

Le public pourra consulter le dossier afférent à la maison communale pendant les heures d'ouverture.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Klein', written over a horizontal line.

le secrétaire, *J.F.*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.F.', written over a horizontal line.